

**COMMUNE DE SAINT-BROLADRE**  
**DEPARTEMENT D'ILLE ET VILAINE**

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS  
DU CONSEIL MUNICIPAL**

L'an Deux mille vingt-deux, le quatorze du mois de décembre à dix-huit heures et trente minutes, le Conseil Municipal, légalement convoqué, s'est réuni dans la Salle du conseil municipal, à la Mairie, rue de la Mairie sous la présidence de Monsieur Jean-François GOBICHON, Maire de SAINT-BROLADRE.

**ETAIENT PRESENTS** : M. Jean-François GOBICHON, Maire, M. André DUBOURG, Mme Delphine COLUSSI, M. Gwendal LECOINTRE, Mme Francine LOUET, Adjoint, Mme Françoise MOUCHEL, M. Maurice ROBIDOU, Mme Chantal GLE, M. Yves BIGOT, M. Dominique FOURRIER, M. Guy VIDELOUP, Mme Marie-Jeanne CHARMEUX, M. Daniel BONHOMME, conseillers municipaux.

**Secrétaire de séance** : M. Dominique FOURRIER

**Date d'envoi de la convocation** : 8 décembre 2022

**Absente** : Mme JOLY

**DELIBERATION 87/2022 – TARIFS 2023 - SALLE POLYVALENTE –  
CDS**

**Nombre de membres en exercice : 14 Présents : 13 Votants : 13**

Monsieur Le Maire rappelle les tarifs de location des salles du CDS et de la salle polyvalente et propose de maintenir ceux du CDS et d'augmenter de 50 € par journée ceux de la salle polyvalente pour l'année 2023.

Après délibération, le Conseil Municipal à l'unanimité :

- **DECIDE de fixer** les tarifs de location des salles du CDS, rue de la Boussaquière, pour l'année 2023 comme suit :

Salles du CDS Rue de la Boussaquière	Période	Particuliers Commune	Particuliers hors Commune
Salle carrelage ou salle parquet	Week-end du samedi au dimanche	150 €	205 €
Salle carrelage ou salle parquet	Du lundi au vendredi	95 €	130 €

<b>salle carrelage + salle parquet</b>	Week-end du samedi au dimanche	220 €	300 €
<b>Salle carrelage + salle parquet</b>	du lundi au vendredi	120 €	165 €
<b>Forfait électricité</b>	Du 01/10 au 31/05	15 €	15 €
<b>½ journée pour vin d'honneur</b>	Du lundi au dimanche	70 €	95 €
<b>caution</b>		400 €	400 €

Après délibération, le Conseil Municipal à l'unanimité :

- **DECIDE de fixer** les tarifs de location de la salle polyvalente pour l'année 2023 comme suit :

<b>SALLE POLYVALENTE</b>	<b>Particuliers Commune</b>	<b>Particuliers hors Commune</b>	<b>Associations Commune</b>	<b>Associations hors commune</b>
<b>1 journée</b>	275 € avec cuisine	375 € avec cuisine		
<b>Du lundi au vendredi (uniquement parquet)</b>	225 € sans cuisine	300 € sans cuisine		
<b>2 jours week-end</b>	450 € avec cuisine	600 € avec cuisine		
<b>Caution</b>	1 000 €	1 000€	1 000 €	1 000 €
<b>½ journée pour vin d'honneur</b>	120 €	170 €		
<b>Sonorisation</b>	20 €	20 €		

- **AUTORISE** Monsieur Le Maire à signer toutes les pièces relatives à ce dossier

Pour copie conforme et certification exécutoire la délibération,  
 Après affichage le 21 novembre 2022  
 et transmission en Préfecture, le 21 novembre 2022  
 Affaire inscrite à l'ordre du jour.

SAINT-BROLADRE,  
 Le 21 novembre 2022  
 Le Maire, Jean-François GOBICHON

